



Madame la Préfète du Territoire de Belfort
Préfecture du Territoire de Belfort
1, rue Bartholdi
90000 Belfort

A Sermamagny le 6 juillet 2019

Madame la Préfète,

La mise en œuvre du dispositif de sécurité au titre de l'édition 2019 des Eurockéennes, tel que nous avons pu le constater le jeudi 4 et le vendredi 5 juillet 2019, a été marqué par une réduction significative des moyens de l'Etat affectés aux missions de coordination des forces de sécurité, de sécurisation et de surveillance et de gestion des flux sur la voie publique, et à leur réaffectation inédite sur des missions de contrôle et de répression de l'usage des stupéfiants à l'intérieur du site, notamment au sein de l'espace mécènes et partenaires.

Il ne nous appartient pas, bien entendu, de porter une appréciation sur les actions régaliennes de l'Etat en matière de politique de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Nous nous interrogeons néanmoins sur le respect du bon équilibre entre politique punitive et liberté bienveillante.

Mais nous observons que ces actions, qui, au demeurant, n'avaient pas été prévues dans le cadre des discussions sur le périmètre missionnel, ne relèvent pas des missions de maintien de l'ordre excédant les obligations normales de la puissance publique susceptibles d'être mises à la charge des organisateurs de spectacle, au titre de l'article L.211-11 du code de la sécurité intérieure.

Dans le même temps, nous avons pu observer à l'occasion de deux incidents de sécurité, malheureusement aussi imprévisibles qu'inévitables, dus à la rupture partielle de barrières de sécurité en raison de mouvements de foule, restés heureusement sans conséquence grâce à l'intervention rapide des personnels des Eurockéennes accompagnés par le personnel du SDIS, que les forces de gendarmerie n'étaient pas mobilisables en cas d'évènement susceptible de générer un risque pour la sécurité des personnes.

Ceci nous conduit à nous interroger sur les priorités que vous avez retenues en matière de sécurité, là où notre priorité absolue et fondamentale a toujours été et sera toujours la sécurité des personnes.

Cette réduction et cette réaffectation des forces de sécurité de l'Etat nous conduit, de manière impérieuse, à ajuster et à organiser en conséquence la mobilisation des personnels de sécurité des Eurockéennes devant alors se substituer aux moyens de l'Etat. Dans ce cadre, afin d'optimiser notre dispositif de sécurité, nous vous serions gré de bien vouloir nous préciser la répartition concrète d'un point de vue spatial et temporel des effectifs de gendarmerie sur les 4 jours du festival, en nous communiquant un schéma du site avec l'indication du nombre de gendarmes mobilisés heure par heure et jour par jour sur les différents points du dispositif.

En vous en remerciant d'avance,

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, en l'assurance de ma considération la meilleure,

Le Président de Territoire de Musique
Matthieu PIGASSE